

Licence Professionnelle Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens

Objectifs

La licence prépare aux métiers de l'immobilier dans une approche pratique et théorique pour permettre aux titulaires du diplôme d'être opérationnels en entreprise comme salarié, ou agent commercial.

Les connaissances sont apportées par des professionnels et des universitaires en droit, comptabilité et gestion. Elles sont acquises à travers des enseignements et des mises en situation pratique.

Compétences acquises

L'étudiant développe des capacités d'analyse de contrats, de conseil en gestion, de contact avec les professionnels et les clientèles diverses. Les connaissances dans les matières juridiques sont solides et des outils sont donnés pour les actualiser.

Pour mener à bien ses activités, le diplômé mobilise ses connaissances en droit de l'immobilier, de l'urbanisme, de la construction et de la réglementation fiscale. Il connaît les codes des marchés publics, les procédures d'appels d'offres et la réglementation du contentieux et la copropriété.

Il peut expliquer des notions juridiques relevant du domaine de l'immobilier à un client. Il sait faire preuve de diplomatie dans la gestion de contentieux.

Il peut conseiller sur la valeur d'un bien et effectuer les opérations d'acquisition, de cession ou de location immobilière. Il connaît également les techniques commerciales et les procédures de transaction immobilières.

Il peut identifier une pathologie sur un bâtiment et mobiliser les professionnels compétents. Ses connaissances en gestion et comptabilité lui permettent d'assurer les opérations de gestion courantes d'une structure.

En résumé, les compétences acquises sont :

- Capacité d'analyse de l'information technique du secteur (immobilier, urbanisme, construction)
- Capacité de conseil et d'exécution d'opérations de gestion
- Connaissances juridiques (Droit de la responsabilité, droit des biens, droit commercial, principaux contrats, réglementation fiscale, codes des marchés publics, copropriété)
- Capacité d'actualisation des connaissances
- Aptitude au contact avec les professionnels
- Aptitude au travail d'équipe
- Aptitude au travail personnel autonome

Conditions d'accès

L'accès à cette année de formation se fait après un BTS (professions immobilières ou autres...), une deuxième année de licence en droit, en AES ou en économie gestion.

Le diplôme est également accessible par :

- validation des acquis de l'expérience (VAE).
- Contrat de professionnalisation (Possibilité de formation en alternance).

Poursuite d'études

La vocation de ce diplôme est l'insertion professionnelle directe dans le secteur de l'immobilier.

La poursuite d'étude dans des masters spécialisés selon la réglementation en vigueur peut être envisagée sur un plan individuel.

La formation étant avant tout professionnalisante, elle n'a pas de débouchés directs sur des formations de masters.

Insertion professionnelle

> la production et la promotion de logements avec les prospecteurs fonciers, les constructeurs, les architectes, les promoteurs, les lotisseurs, les chargés de développement immobilier...

> la transaction avec les négociateurs, les agents immobiliers, les diagnostiqueurs, les experts immobiliers.

> la gestion des biens avec les gestionnaires de patrimoine ou de parcs locatifs, les administrateurs de biens, les syndicats de copropriété.

Ce secteur est le 6e employeur national.

Les principaux débouchés sont :

Les cabinets d'administration de biens, les agences immobilières, les sociétés de construction et de promotion, les bailleurs sociaux... mais aussi le secteur des banques et des assurances ainsi que les entreprises qui doivent gérer un service immobilier.

Source : Observatoire et conjoncture-SNPI, PLF 2014, INSEE, ORM,

Infos pratiques

Faculté de Droit, Économie, Gestion et AES à Brest

Ouvert en alternance

Formation accessible en : formation continue financée, formation initiale, reprise d'études non financées, Contrat de professionnalisation

Durée : 1 an

Contacts

Responsable formation : DE CET BERTIN Cécile

Secrétariat pédagogique

Scolarité Droit : Master DPAI // Master DEAM // Licence Professionnelle
Secrétariat Master 02.98.01.81.59 //// Bureau inscription Master 1 :
02.98.01.60.89

LP et M2 : scolarite-master2DEG@univ-brest.fr //// M1 : scolarite-droit@univ-brest.fr

Programme

Année Licence professionnelle : Métiers de l'immobilier

Semestre 5

UE Droit

- Droit de la responsabilité	20h
- Droit des biens	20h
- Urbanisme	20h
- Droit des Sociétés	20h

UE Gestion comptable et financière

- Comptabilité	30h
- Gestion locative	10h
- Financement et investissements immobiliers	10h

UE Connaissances professionnelles

- Conduite de projets de promotion immobilière	10h
- Marché de l'immobilier	12h
- Statuts professionnels	15h

UE Formation Générale

- Informatique	10h
- Communication	5h
- Anglais	20h

UE Projet tuteuré 150h

Semestre 6

UE Droit de l'immobilier

- Impayés	10h
- Droit de la copropriété	20h
- Droit de la vente : vente immobilière, vente du fonds de commerce	40h
- Droit des baux	30h

UE Gestion financière et fiscalité

- Gestion financière	10h
- Fiscalité immobilière	20h

UE Connaissances professionnelles

- Immobilier social	20h
- Sécurité du bâtiment	4h
- Pathologie du bâtiment	20h

UE Communication

- Anglais	20h
- Communication	18h
- Informatique	10h

UE Stage

Dernière mise à jour le 04 avril 2018